



Communauté de Communes du  
Canton de Lembeye en Vic-Bilh  
Département des Pyrénées-Atlantiques

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### SEANCE du 10 avril 2012 à 20 H 30 à LEMBEYE

Nombre de délégués :

**En exercice** : 70

**Présents** : 46

**Votants** : 46

**Contre** : 0 .....

**Abstention** : 0 .....

**Date de convocation** : 4 avril 2012

**PRESENTS** : MM. MILHOMIS Alain, JEAGLE Jean-Marie , LABAT Christian, CAZENAVE Hervé, OULIE Nadine, TRUCO Jean-Philippe, MAURY Jean-Claude, DUBERTRAND François, TORTIGUE Jean, LEGRAND-FERRONNIERRE Xavier, GAYE Robert, PRUGUE Martine, SANSOT Raymond, LOSTE-BERDOT Patrick, SALABERT Alain, VIGNAUD Arnaud, HORMIDAS Maïté, SILENCIEUX Patrick, PEILHET Pierre, BOINOT Elisabeth, ROUTIS Francis, VASSALO Georges, VASSALO Anne-Marie, DESSERE Jean-Michel, COUSTAU-GUILHOU Paul, SUBRA Jean-Claude, ETCHEBEST Paulette, ETCHEBEST Jean, CADET Marie-France, DEVIER Marie-Claude, NEUVILLE Marie-Françoise, BRIERE Arnaud, MARIE Jacky, MARTINS José, CAZENAVE Andrée, RIUS Benoit, REISCH Sonia, CARPENTIER-CHAMPROUX Annick, CERVERA Mireille, ARMAU Pierre, DANIEL Christian, CASTETS Philippe, LAHONDA Marie Claude, BAUD René, DEVECIS Laurent, CHANTRE Michel, BAZET Marc, BROUSTE Nicole.

**ABSENTS EXCUSES** : MM. CAPDEVIELLE Eliane, SIRVEN Nicole, LARQUE Johan, MONDAT Thierry, TAURUS Pierre, PEYROU Robert, CANTOUNET Michel, CERISERE Frédéric, GAIRIN Marc, ARNALOT Olivier, LAMAZERE Georges, LOUSTAU Aline, PEHAU Jean-Luc, HERAN Jean-Robert, MERVANT Christian, MURILLO Charles, CLOUTE Thierry, LOUSTAU-THEN Jean-Michel, MERCIER Emmanuel, BECHACQ Jean-Paul, JUNCA Serge, HUGUES Gabriel, LARBIOUZE Bernard, VOLAT Jean-Louis, LOUSTAU-THEN Paule, LARQUE Danielle,

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur GAYE Robert.

**OBJET** : Recrutement d'un bureau d'études pour la réalisation d'un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau.

Le 29 juin 2011, le conseil communautaire s'est positionné en faveur du lancement d'une consultation pour la réalisation d'un dossier loi sur l'eau, obligatoire dans le cadre de l'aménagement de la Zone Artisanale. L'avancée des travaux du Maître d'Œuvre (SETMO) et du cabinet chargé des études liées à l'assainissement des eaux usées (MPE), permettent d'avancer sur ce dossier.

Deux missions ont été définies dans le cahier des charges. La première concerne le dimensionnement du système de traitement des eaux pluviales. La seconde concerne la réalisation du dossier de déclaration, à partir des données concernant les eaux pluviales et des eaux usées.

A l'issue de la consultation, deux bureaux d'études ont répondu. Après examen des références, des moyens humains et techniques mobilisés, de la rémunération demandée, il est proposé de retenir l'offre la moins disante, à savoir celle du bureau d'études B2E LAPASSADE, pour une rémunération de 5 000 € HT, soit 6 380 € TTC.

Après débat, le Conseil Communautaire

**DECIDE** de retenir la proposition de B2E LAPASSADE pour un montant de 5 000€ HT.

**AUTORISE** le président à signer tous les documents affairant à cette décision

Fait et délibéré à LEMBEYE

Le 10 avril 2012

Le Président



Michel CHANTRE